

# Je suis administrateur d'une association médico-sociale

## Type de formation

- Formation intra en présentiel

## Objectifs pédagogiques

Suite à la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre le rôle d'un administrateur
- Savoir comment se déroule la prise de parole en public
- Intervenir lors d'un Conseil d'Administration
- Communiquer avec les autres personnes accompagnées pour exercer pleinement ce rôle

## Public

- Administrateurs en situation de handicap intellectuel
- Nombre de participants : 12 personnes maximum

## Pré-requis

- Aucun

## Durée

- La formation se déroulera sur 3 journées de 6 heures, soit un total de 18 heures

## Programme de la formation

### Les associations

- Le Conseil d'Administration (CA)
- Les participants au CA
- Les sujets traités au CA

### Prendre la parole en public

- Le déroulement d'une prise de parole en public
- La préparation du texte
- Parler devant un public

### Être élu – être représentant

- Le rôle d'un administrateur
- Le lien avec les autres personnes accompagnées
- La participation aux Conseils d'Administration

### Intervenir en réunion

- Pourquoi intervenir
- Quand intervenir
- Comment intervenir
- Prendre la parole au CA
- Ce que l'on peut dire ou ne pas dire en CA

### Recevoir des questions - faire redescendre les réponses

- Le lien avec les autres personnes accompagnées
- Collecter les demandes des autres personnes
- Redescendre les informations aux autres personnes : quoi, comment

### **Méthodes, moyens et outils pédagogiques**

- Méthode pédagogique participative et ludique
- Techniques/outils : quiz, mise en situation, jeux de rôle, supports pédagogiques en Facile À Lire et à Comprendre (FALC)
- Moyens pédagogiques : support pédagogique, tableau blanc, vidéo projecteur, ordinateur portable,

### **Evaluation de la formation**

- Un questionnaire d'évaluation des acquis et de la formation est remis à chaque participant au terme de la formation

### **Coûts pédagogiques**

- Le coût pédagogique de la formation est de 3 150 € net de taxes par session

### **Dates et lieu de formation**

- Définis selon vos besoins (formation intra)

# 3

## Je suis administrateur d'une association médico-sociale



### ➤ Pourquoi ?

---

- Je suis accueilli dans un ESAT, un foyer ou un service d'hébergement en milieu ouvert.
- Je suis élu au Conseil d'Administration de mon association.
- Je suis donc le porte-parole des personnes accompagnées dans mon association.
- Cette formation me permettra de comprendre l'importance de mon rôle d'administrateur.

### ➤ Comment ?

---

- Cette formation dure 3 journées.
- La formation sera facile à comprendre et amusante.
- Le formateur me donnera un livret à la fin de cette formation.
- Tous les conseils de la formation seront dans le livret.
- Je répondrai à un questionnaire en fin de formation.

## ➤ Cette formation parlera de :

---

- Le Conseil d'administration d'une association :
  - C'est quoi un conseil d'administration ?
  - Qui participe au conseil d'administration ?
  - Le rôle des administrateurs
  - De quoi parle-t-on au conseil d'administration?
  - Qu'est-ce qu'on fait au conseil d'administration?
  - Comment se préparer à un conseil d'administration ?
- Comment se passe un conseil d'administration?
- C'est quoi représenter les autres ?
- Comment prendre la parole en public ?
- Après les réunions, qu'est-ce qu'on peut dire aux autres personnes ?

## ➤ Le prix

---

La formation coûte 3 150 euros à mon établissement.

Ce prix est pour un groupe de 10 personnes.